



Assemblée générale

Distr. générale
18 mai 2007
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Points 132 et 141 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti

Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

	<i>Dollars É.-U.</i>
Crédit ouvert pour 2005/06	516 488 500
Dépenses de 2005/06	479 636 600
Solde inutilisé en 2005/06	36 851 900
Crédit ouvert pour 2006/07	489 207 100
Dépenses prévues pour 2006/07 ^a	458 810 000
Montant estimatif du solde inutilisé pour 2006/07 ^a	30 397 100
Projet de budget du Secrétaire général pour 2007/08	537 664 300
Recommandation du Comité consultatif pour 2007/08	535 372 800

^a Estimation au 30 avril 2007 (voir annexe I).



I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport, aux paragraphes 24 et 45, des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui aboutiraient à réduire de 2 291 500 dollars l'enveloppe proposée dans le projet de budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008. On y trouvera aussi un certain nombre d'observations et de recommandations concernant l'administration et la gestion de la Mission et les économies supplémentaires qui pourraient être réalisées.

2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/61/852), le Comité consultatif donne ses vues et ses recommandations sur certaines questions qui concernent l'ensemble des opérations. Aussi ne traite-t-il dans le présent document que des ressources de la MINUSTAH et des autres éléments qui la concernent directement.

3. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de la MINUSTAH figure à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006

4. Par sa résolution 60/18 A, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, un crédit d'un montant brut de 516 488 500 dollars (montant net : 506 253 200 dollars) au titre du fonctionnement de la Mission. Le montant total a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

5. Le montant brut des dépenses de la Mission pour l'exercice s'est élevé à 479 636 600 dollars (montant net : 470 971 800 dollars), ce qui a laissé un solde inutilisé d'un montant brut de 36 851 900 dollars, soit 7,1 % du montant brut du crédit ouvert.

6. Le solde inutilisé de 36 851 900 dollars correspond à la différence entre les économies et les dépassements de crédits enregistrés à diverses rubriques. On trouvera une analyse des écarts aux paragraphes 10 à 25 du rapport sur l'exécution du budget. Les économies s'expliquent principalement par :

a) Des effectifs militaires moyens moins nombreux (6 839 personnes alors que le budget en prévoyait 7 350) en raison du rapatriement anticipé de certains contingents, des remboursements moins élevés que prévu au titre du matériel appartenant aux contingents et une diminution du coût des rations en raison de taux de change favorables (5,20 dollars par personne et par jour, alors que 6,50 dollars étaient prévus au budget, et 1,80 dollar par bouteille d'eau au lieu des 2 dollars budgétés). Un montant de 24,5 millions de dollars a ainsi été économisé;

b) Des effectifs de police civile moins nombreux que prévu en moyenne (694 policiers, contre 852 prévus au budget), ce qui a permis d'économiser 6,7 millions de dollars;

c) Une réduction des dépenses de transport et de déploiement du matériel appartenant aux contingents, des remboursements moins élevés que prévu au titre du matériel majeur et une baisse du coût des rations destinées aux unités de police constituées, ce qui a permis d'économiser 2,9 millions de dollars;

d) Des taux de vacance de postes plus élevés que prévu (75 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et 12 % pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national, contre les 5 % budgétisés pour ces deux catégories);

e) Des retards dans le recrutement du personnel international et du personnel national.

7. Les dépenses supplémentaires qui ont entraîné des dépassements de crédits dans diverses rubriques s'expliquent principalement par :

a) L'augmentation du montant de l'indemnité de subsistance des Volontaires des Nations Unies, qui s'est établie à 2 542 dollars au lieu des 2 414 dollars budgétisés, et un taux effectif de vacance de postes plus bas que prévu (13 %, contre 25 % dans le budget);

b) Le recrutement de sept consultants internationaux dans le cadre des élections;

c) Des déplacements plus nombreux à l'intérieur de la zone de la Mission;

d) Le règlement de frais de transport dus au titre de l'exercice précédent pour des lots de bâtiments préfabriqués;

e) L'achat de matériel d'épuration de l'eau, de matériel de lutte contre l'incendie et de photocopieuses;

f) L'achat non prévu dans le budget de trois véhicules blindés;

g) L'achat de matériel de transmissions et de matériel informatique;

h) L'achat de fournitures médicales.

8. On trouvera dans les paragraphes ci-après, relatifs au projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, les observations du Comité consultatif concernant les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget au titre de divers objets de dépense.

9. Le Comité consultatif note que, dans sa résolution 61/264, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-troisième session un rapport détaillé sur l'assurance maladie après la cessation de service. **Dans l'attente d'une décision de l'Assemblée, il recommande que soient portées au crédit des États Membres la totalité du montant des autres recettes et ajustements (14 506 000 dollars) et une partie du solde inutilisé du budget de la MINUSTAH pour l'exercice 2005/06 (3 376 400 dollars), qui devaient servir à financer les charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service.**

III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

10. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 décembre 2006, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la MINUSTAH depuis sa création s'établissait à 1 034 152 000 dollars. Les paiements reçus s'élevaient à 881 669 000 dollars, le montant restant dû s'élevant à 152 483 000 dollars. Au 2 avril 2007, le solde de trésorerie de la Mission se montait à 174,9 millions de dollars, y compris une réserve d'un montant de 76 715 000 dollars au titre du fonctionnement de la Mission durant trois mois (c'est-à-dire à l'exclusion des montants à rembourser aux pays qui fournissent des contingents). Le solde de trésorerie restant, d'un montant de 98 185 000 dollars, était suffisant pour continuer à rembourser les sommes dues aux pays fournissant des contingents en mai 2007.

11. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 octobre 2006 les montants remboursés au titre des contingents depuis la création de la Mission jusqu'au 31 août 2006 s'élevaient à 198 449 500 dollars et que le montant dû au 31 décembre 2006 était de 34 658 000 dollars. Un montant de 52 312 425 dollars sera versé en mai 2007 pour la période allant de septembre 2006 à février 2007. Pour ce qui est du matériel appartenant aux contingents, un montant de 111 511 200 dollars a été remboursé aux États Membres depuis la création de la Mission et le montant restant dû était estimé à 32 946 000 dollars au 31 décembre 2006. Les demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents ont été vérifiées jusqu'en septembre 2006.

12. Un montant de 748 800 dollars avait été versé au titre de 18 demandes d'indemnisation suite à un décès ou à une invalidité depuis la création de la Mission jusqu'au 15 mai 2007. Les engagements non réglés s'élevaient à 2 303 200 dollars et il y avait 21 demandes en instance de règlement. **Le Comité consultatif compte qu'il sera donné suite sans tarder à ces demandes.**

13. Le Comité consultatif a été informé qu'au 30 avril 2007, le tableau d'effectifs de la Mission pour l'exercice 2006/07 se présentait comme suit :

<i>Catégorie</i>	<i>Nombre de postes autorisés^a</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>	<i>Nombre de postes vacants</i>	<i>Pourcentage de postes vacants</i>
Contingents	7 500	7 036	464	6,2
Police des Nations Unies	897	807	90	10,0
Unités de police constituées	1 000	996	4	0,4
Personnel recruté sur le plan international ^b	509	458	51	10,0
Personnel recruté sur le plan national ^b	1 072	891	181	16,9
Volontaires des Nations Unies ^b	189	182	7	3,7

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Y compris les postes temporaires.

14. Le Comité consultatif a reçu des données sur les dépenses engagées et les prévisions de dépenses pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

(voir annexe I). Le montant brut des dépenses engagées au 30 avril 2007 s'est élevé à 408 568 400 dollars (montant net : 402 015 400 dollars), pour des crédits d'un montant brut de 489 207 100 dollars (montant net : 479 808 400 dollars). Les prévisions de dépenses pour la période allant du 1^{er} mai au 30 juin 2007 ont été chiffrées à 50 241 600 dollars, ce qui donnerait un montant brut total de 458 810 000 dollars pour l'exercice complet (montant net : 451 073 800 dollars). Le montant du solde inutilisé à la fin de l'exercice est donc estimé à 30 397 100 dollars.

15. Nonobstant les explications données pour justifier les dépenses engagées et les prévisions de dépenses, le Comité consultatif réaffirme sa recommandation selon laquelle la Mission et le Siège devraient examiner de façon plus approfondie la structure des dépenses afin d'affiner les hypothèses budgétaires et d'éviter les risques de surestimation des dépenses (voir A/60/869, par. 18).

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

A. Mandat et résultats prévus

16. Le Conseil de sécurité a créé la MINUSTAH par sa résolution 1542 (2004). Par sa résolution 1702 (2006), il a décidé de ramener l'effectif militaire de 7 500 à 7 200 hommes et de porter l'effectif de la composante de police de 1 897 à 1 951 policiers. Il a également autorisé le déploiement de 16 spécialistes des questions pénitentiaires détachés par des États Membres afin d'aider le Gouvernement haïtien à remédier aux carences du système pénitentiaire. Par sa résolution 1743 (2007), le Conseil a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 15 octobre 2007 dans l'intention de le proroger de nouveau. Dans la même résolution, il a prié la MINUSTAH de redoubler d'efforts pour réorienter son action en faveur du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, en étroite coordination avec le Gouvernement haïtien et les autres parties prenantes concernées, en mettant en œuvre un programme complet de lutte contre la violence adapté aux conditions locales, conformément aux dispositions de la résolution 1702 (2006). Il a également prié la MINUSTAH d'appuyer dûment les efforts déployés par les autorités haïtiennes pour réformer les composantes essentielles de l'appareil judiciaire et pénitentiaire.

B. Ressources nécessaires

17. Le projet de budget de la MINUSTAH pour 2007/08 représente un montant brut de 537 664 300 dollars (montant net : 525 364 900 dollars), soit une progression de 48 457 200 dollars (9,9 %) en chiffres bruts par rapport au crédit de 489 207 100 dollars alloué pendant l'exercice 2006/07. Le budget prévoit le déploiement de 7 200 membres des contingents, de 1 951 membres de la police des Nations Unies, dont 1 000 membres des unités de police constituées, de 16 personnes détachées par des gouvernements, de 546 fonctionnaires recrutés sur le plan international, de 1 268 fonctionnaires recrutés sur le plan national, de 228 Volontaires des Nations Unies et de 69 personnes recrutées à titre temporaire.

1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2006/07^a</i>	<i>Effectif proposé pour 2007/08</i>	<i>Variation</i>
Contingents	7 500	7 200	(300)
Police des Nations Unies	897	951	54
Unités de police constituées	1 000	1 000	–

^a Effectif autorisé le plus élevé.

18. Les dépenses prévues au titre des militaires et du personnel de police pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 s'élèvent à 255 444 800 dollars, soit une réduction de 10 571 400 dollars (4 %) par rapport à l'exercice précédent. La diminution tient principalement à la réduction des effectifs militaires et à la diminution des frais de déploiement, de relève et de rapatriement, mais est en partie contrebalancée par l'augmentation des effectifs de police.

2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2006/07</i>	<i>Postes pourvus pendant 2006/07 (au 30 avril 2007)</i>	<i>Postes vacants au 30 avril 2007</i>	<i>Effectif proposé pour 2007/08</i>	<i>Variation par rapport à 2006/07</i>
Personnel recruté sur le plan international	488 ^a	438	50	525 ^b	37
Personnel recruté sur le plan national ^c	1 041 ^a	869	172	1 237 ^b	196
Volontaires des Nations Unies	172 ^a	165	7	211 ^b	39

^a Ne comprend pas les postes financés au titre du personnel temporaire autre que pour les réunions (21 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 31 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 17 Volontaires des Nations Unies) pendant l'exercice 2006/07.

^b Ne comprend pas les postes financés au titre du personnel temporaire autre que pour les réunions (21 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 31 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 17 Volontaires des Nations Unies) pendant l'exercice 2007/08.

^c Comprend les administrateurs et les agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Observations générales

19. Le projet de budget au titre du personnel civil pour l'exercice 2007/08 s'élève à 118 543 900 dollars, soit une augmentation de 18 555 300 dollars (18,6 %) par rapport à l'exercice précédent. Il prévoit l'ajout de 37 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international, de 196 postes de fonctionnaire recruté sur le plan national et de 39 postes de Volontaire des Nations Unies. Un abattement de 10 % pour déploiement tardif est appliqué au personnel recruté sur le plan international, tandis que des abattements de 25 % et de 5 % sont prévus pour les administrateurs recrutés sur le plan national et les agents des services généraux recrutés sur le plan national, respectivement. Un abattement de 5 % est appliqué aux Volontaires des Nations Unies.

20. **Le Comité consultatif estime que les ressources et les capacités dont la MINUSTAH est déjà dotée devraient être évaluées avec soin et que la Mission devrait examiner la possibilité de redéployer le personnel existant afin de lui confier toute nouvelle fonction.**

21. Le Comité consultatif prend note des mesures prises par la Mission afin de transférer à du personnel recruté sur le plan national des tâches fonctionnelles assumées par du personnel recruté sur le plan international ou des Volontaires des Nations Unies dans la Section des affaires civiles, la Section de l'assistance électorale et la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration. **Il est d'avis que le renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national sera un facteur déterminant lors de la transition vers la phase de consolidation de la paix. Il recommande d'entreprendre un examen de l'organigramme de toutes les sections, dont les conclusions seront présentées dans le projet de budget pour l'exercice 2008/09. L'examen devrait aussi porter sur la mise en concordance des attributions attachées aux différents postes et à la classe de ces postes avec les responsabilités à assumer effectivement et les tâches à accomplir.**

Recommandations concernant les postes

22. On trouvera à l'annexe II du présent rapport un récapitulatif concernant les postes qu'il est proposé de transformer, de reclasser, d'ajouter ou de supprimer. Il est proposé d'ajouter 272 postes, dont 37 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international, 196 postes de fonctionnaire recruté sur le plan national et 39 postes de Volontaire des Nations Unies, afin de renforcer les capacités dans le domaine de l'état de droit et d'étoffer les effectifs de la Division des affaires politiques et de la planification, du Bureau de la communication et de l'information, du Bureau du chef de la police, de la Cellule d'analyse conjointe de la Mission, du Centre d'opérations civilo-militaire, de la Section des affaires juridiques, de la Section de la justice et de la Section des droits de l'homme ainsi que de toutes les composantes de la Division de l'administration. Les dépenses entraînées par la création des postes proposés s'établiraient comme suit : 5,3 millions de dollars au titre du personnel recruté sur le plan international, 9,1 millions de dollars au titre du personnel recruté sur le plan national et 4,2 millions de dollars au titre des Volontaires des Nations Unies.

23. **Le Comité consultatif recommande d'approuver les propositions relatives à la suppression, au reclassement et au redéploiement de postes pour les raisons présentées dans le rapport du Secrétaire général. Les observations formulées dans les paragraphes ci-après ne portent donc que sur les nouveaux postes.**

Direction exécutive et administration

Bureau du Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général : 1 poste D-2

24. Le Comité consultatif sait que la MINUSTAH a pour mandat d'appuyer, en étroite concordance avec le plan de réforme et de réorganisation de la Police nationale d'Haïti, les efforts déployés par les autorités haïtiennes pour réformer les composantes essentielles de l'appareil judiciaire et pénitentiaire, comme demandé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1743 (2007). La fonction principale du Coordonnateur du Groupe de travail sur l'état de droit consiste à assurer la liaison avec le Gouvernement haïtien et à coordonner les activités de la Mission,

notamment les apports du Bureau des affaires juridiques, de la Section des droits de l'homme, de la Section de la justice et du Bureau du chef de la police. Dans les missions de maintien de la paix, les questions de fond sont placées en principe sous la supervision du Bureau du Représentant spécial adjoint. Dans les missions complexes telles que la MINUSTAH, la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et la Mission des Nations Unies au Soudan ainsi qu'à la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste, le chef de la police occupe un poste de classe D-2, le chef de la Division des affaires politiques et de la planification occupe un poste de classe D-1 (sauf à la MONUC où il s'agit d'un poste de classe D-2), le chef du Bureau des affaires juridiques occupe un poste de classe P-5 et le chef de la Section des droits de l'homme un poste de classe D-1. La MINUSTAH est dotée d'une Section de la justice chapeauté par un fonctionnaire de classe D-1. **Au vu de ce qui précède, le Comité ne recommande pas la création d'un poste D-2 dans le Bureau du Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général mais il apprécie pleinement la complexité de la réforme de l'appareil judiciaire et pénitentiaire, soulignée dans la résolution 1743 (2007) du Conseil de sécurité. Il recommande donc l'approbation d'un poste D-1 dont le titulaire assumera les fonctions proposées et relèvera du Bureau du Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général aux fins de l'application d'une stratégie commune à l'ensemble de la Mission.**

Composante 1 : développement de la démocratie et consolidation de l'autorité de l'État

Division des affaires politiques et de la planification : 2 postes P-5 et 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national

25. La Division des affaires politiques et de la planification compte 18 postes. Il est proposé de la doter de deux nouveaux postes P-5 dont les titulaires assumeraient les fonctions de conseillers principaux auprès du Président haïtien. L'un des conseillers dispenserait des conseils techniques concernant les orientations politiques, tandis que l'autre aiderait les conseillers du Président à formuler une stratégie globale vis-à-vis des gouvernements donateurs et des organismes multilatéraux. Le Comité consultatif constate que la Mission continue à s'associer aux initiatives de renforcement des capacités et des institutions à tous les niveaux. L'idée est d'élargir cet appui afin de renforcer les institutions de l'État. **Le Comité consultatif est donc favorable à la création de deux postes P-5 dans la Mission afin de conseiller le Cabinet du Président d'Haïti. Il recommande également l'approbation d'un poste d'agent des services généraux dont le titulaire serait recruté sur le plan national et exercerait les fonctions de chauffeur et de commis.**

Section des affaires civiles : 12 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 1 poste de Volontaire des Nations Unies

Bureau de la communication et de l'information : 1 poste d'agent du Service mobile, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 11 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national

Section de l'assistance électorale : 7 postes d'administrateur recruté sur le plan national, en remplacement de postes de Volontaire des Nations Unies

26. Le Comité consultatif recommande d'approuver la création de 13 postes (12 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 1 poste de Volontaire des Nations Unies) dans la Section des affaires civiles et de 7 postes d'administrateur recruté sur le plan national dans la Section de l'assistance électorale, puisque la MINUSTAH va prochainement entamer une nouvelle phase d'opérations. Il recommande également d'approuver la création de 14 postes dans le Bureau de la communication et de l'information au vu de l'augmentation de la charge de travail.

Composante 2 : sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit

Bureau du chef de la police : 1 poste D-1, 1 poste d'agent du Service mobile, 20 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 22 postes de Volontaire des Nations Unies

27. Le Comité consultatif recommande la création de 24 postes (1 D-1, 1 poste d'agent du Service mobile et 22 postes de Volontaire des Nations Unies) dans le Bureau du chef de la police, puisque la Mission intensifiera son action afin d'aider le Gouvernement à mener à bien la réforme de la Police nationale et de l'appareil judiciaire et à asseoir son autorité. Quant aux 20 nouveaux postes d'agent des services généraux et d'administrateur recrutés sur le plan national, le Comité estime qu'il vaudrait mieux pourvoir les postes encore vacants au lieu d'augmenter le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs.

Cellule d'analyse conjointe de la Mission : 1 poste de Volontaire des Nations Unies

Centre d'opérations civilo-militaire : 1 P-5 et 4 P-3

Section de la justice : 2 P-5, 3 P-3 et 2 postes de Volontaire des Nations Unies

28. Le Comité consultatif recommande d'accepter les propositions consistant à créer ces postes.

Composante 3 : droits de l'homme

Section des droits de l'homme : 1 P-4, 1 P-3 et 1 poste de Volontaire des Nations Unies

Groupe de l'égalité des sexes : 1 poste de Volontaire des Nations Unies

29. Le Comité consultatif recommande d'approuver la création de ces postes.

Composante 4 : coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement

Section de la coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement : 7 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national

30. Le Comité consultatif recommande d'approuver la création de ces postes pour les raisons citées dans le rapport du Secrétaire général.

Composante 5 : appui

Section de la sécurité : 1 P-4, 1 P-2, 2 postes d'agent du Service mobile et 50 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national

31. Le projet de budget prévoit la création de 54 postes dans la Section de la sécurité (1 P-4, 1 P-2, 2 postes d'agent du Service mobile et 50 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national). **Le Comité consultatif estime que les quatre postes de fonctionnaire international pourraient être pourvus grâce à des postes vacants.** S'agissant des 50 nouveaux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national, le Comité a été informé que les agents de sécurité des Nations Unies étaient chargés de la sécurité à l'entrée des locaux des Nations Unies, tandis que les gardes privés assuraient la protection et la surveillance des locaux des Nations Unies. Bien que le coût mensuel d'un agent de sécurité recruté sur le plan national (714 dollars par personne) soit plus élevé que celui d'un garde privé (600 dollars dans le cas d'un garde et 700 dollars dans le cas d'un superviseur), les agents de sécurité présentent les avantages suivants : on peut compter sur eux, on peut les former et ils sont tenus de rendre des comptes à l'Organisation. **Le Comité consultatif recommande d'approuver la proposition tendant à créer 50 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national. Il constate que les agents de sécurité des Nations Unies et les gardes privés travailleront côte à côte dans les locaux de l'ONU et espère que les disparités salariales ne susciteront pas de problèmes. Le Comité consultatif compte que les ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) seront réduites en proportion et espère qu'il n'y aura pas de demandes visant à transformer de nombreux contrats de vacataire en contrats d'engagement de durée limitée.**

Bureau du chef de l'administration : 1 poste d'agent du Service mobile, 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 1 poste de Volontaire des Nations Unies

32. Le Bureau est doté de 21 postes, à savoir 8 postes d'administrateur, 7 postes d'agent du Service mobile et 6 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national. **De l'avis du Comité consultatif, les fonctions envisagées pour le titulaire du nouveau poste d'agent du Service mobile pourraient être confiées au personnel déjà en poste. Il ne voit pas d'objection à la création d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national et d'un poste de Volontaire des Nations Unies.**

Bureau du chef des services administratifs : 1 poste de Volontaire des Nations Unies

33. Le Bureau compte 19 postes : 4 postes d'administrateur, 3 postes d'agent du Service mobile, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 4 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 6 postes de Volontaire des Nations Unies. **De l'avis du Comité consultatif, les fonctions envisagées pour le titulaire du nouveau poste de Volontaire des Nations Unies pourraient être confiées au personnel déjà en poste.**

Section des finances : 1 P-3, 1 poste d'agent du Service mobile et 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national

34. Le Comité consultatif recommande d'approuver la création de tous les postes proposés, compte tenu de l'augmentation de la charge de travail.

Section du personnel : 4 postes d'agent du Service mobile

35. Le Comité consultatif recommande d'approuver la création de trois postes d'agent du Service mobile dont les titulaires assumeront les fonctions d'assistant chargé des ressources humaines. Le maintien de ces postes devra être justifié dans le cadre du projet de budget pour 2008/09.

Section des achats : 2 postes d'agent du Service mobile

36. Le Comité consultatif recommande la création de deux postes d'agent du Service mobile pour les raisons exposées dans le rapport du Secrétaire général.

Section des services généraux : 2 postes d'agent du Service mobile, 5 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 2 postes de Volontaire des Nations Unies

37. La Section des services généraux est dotée de 408 postes : 8 postes d'administrateur, 9 postes d'agent du Service mobile, 382 postes de fonctionnaire recruté sur le plan national, 7 postes de Volontaire des Nations Unies et 2 postes réservés à du personnel temporaire (1 poste d'agent du Service mobile et 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national). **De l'avis du Comité consultatif, les fonctions qu'il est proposé de confier aux titulaires des nouveaux postes pourraient être confiées au personnel déjà en poste.**

Section des services médicaux : 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 6 postes de Volontaire des Nations Unies

38. Le Comité consultatif recommande la création de deux postes d'agent du Service mobile et de six postes de Volontaire des Nations Unies pour les raisons exposées dans le rapport du Secrétaire général.

Section du contrôle des mouvements : 2 postes d'agent du Service mobile, 22 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 2 postes de Volontaire des Nations Unies

39. Il est proposé de transformer 22 postes de vacataire en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national. Il est également proposé de créer deux postes d'agent du Service mobile et deux postes de Volontaire des Nations Unies. **Le Comité consultatif donne son aval à la transformation des postes de vacataire et à la création de deux postes d'agent du Service mobile et de deux postes de Volontaire des Nations Unies pour les raisons exposées dans le rapport du Secrétaire général. Il espère que les dépenses opérationnelles ont été réduites en proportion.**

Section du génie : 2 postes d'agent du Service mobile et 5 postes de Volontaire des Nations Unies

Section des communications et des services informatiques : 4 postes d'agent du Service mobile, 21 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 13 postes de Volontaire des Nations Unies

40. Le Comité consultatif recommande d'approuver les nouveaux postes dont il est proposé de doter la Section du génie et la Section des communications et des services informatiques pour les raisons exposées dans le rapport du Secrétaire général.

Section des transports : 1 poste d'agent du Service mobile et 29 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national

41. Le Comité consultatif recommande d'approuver la création d'un poste d'agent du Service mobile et la transformation de 29 postes de vacataire en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national (22 postes de mécanicien automobile et 7 postes de chauffeur). Il espère que les dépenses opérationnelles ont été réduites en proportion.

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Dépenses de 2005/06</i>	<i>Montant alloué en 2006/07</i>	<i>Dépenses prévues pour 2006/07</i>	<i>Montant prévu pour 2007/08</i>	<i>Variation</i>
151 130 200	123 202 300	124 842 300	163 675 600	40 473 300

42. Le montant estimatif des dépenses opérationnelles prévues pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 révèle une augmentation de 40 473 300 dollars (32,9 %) par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement aux objets de dépense suivants : voyages (75,2 %), installations et infrastructures (64,4 %), transmissions (38,3 %) et informatique (48,6 %). On trouvera une répartition détaillée des dépenses opérationnelles à la section III du projet de budget.

Voyages

(En dollars des États-Unis)

	<i>2005/06</i>	<i>2006/07</i>	<i>2007/08^a</i>
Crédits	1 290 000	969 500	1 698 600
Dépenses	1 808 000	1 173 000 ^b	Non disponible
Dépassement de crédits	518 000	203 500 ^b	Non disponible

^a Proposition.

^b Estimations.

43. Pendant l'exercice 2005/06, la Mission a dépensé au titre des voyages 518 000 dollars de plus que les crédits prévus (40,2 %), les voyages non prévus dans le budget représentant 73 % de l'ensemble des déplacements. Dans le cadre du projet

de budget pour l'exercice 2006/07, le Comité consultatif a reçu l'assurance que la Mission avait institué des contrôles très stricts afin de suivre les dépenses consacrées aux voyages. Il constate toutefois que les dépenses pour l'exercice 2006/07 devraient atteindre 1 173 000 dollars, soit 21 % de plus que le montant inscrit au budget (969 500 dollars) en raison de voyages non budgétisés.

44. En réponse à sa question, le Comité consultatif a été informé que divers mécanismes avaient été institués, tels que e-MOP (formulaire en ligne de contrôle des voyages du personnel) et l'obligation d'obtenir une autorisation spéciale de la part du chef de l'administration pour les voyages de plus de trois jours. Il est également apparu que les dépassements de crédits tenaient principalement à des voyages dans la zone de la Mission. Au 26 avril 2007, la MINUSTAH avait consacré près de 490 000 dollars aux voyages à l'intérieur de la zone dont elle a la charge, alors que les crédits ouverts à ce titre atteignaient 350 700 dollars, et 153 317 dollars aux voyages en dehors de la zone placée sous sa supervision, contre un montant de 266 400 dollars inscrit au budget de l'exercice 2006/07. Les dépassements de crédits sont imputables au report des élections et à des voyages entrepris par de hauts fonctionnaires dans le cadre d'activités touchant les questions de police, la planification, l'organisation de consultations avec les autorités locales et l'appui apporté à celles-ci.

45. Les crédits demandés au titre des voyages dans le cadre du projet de budget pour l'exercice 2007/08 se chiffrent à 1 698 600 dollars : 608 000 dollars pour les voyages dans la zone de la Mission, 502 800 dollars pour les voyages en dehors de la zone de la Mission et 587 200 dollars pour les voyages au titre de la formation. **Compte tenu des dépenses engagées par la Mission lors des exercices précédents, le Comité consultatif recommande de ramener les crédits à 1 175 000 dollars, soit à peu près l'équivalent des prévisions de dépenses pour 2006/07 (voir par. 43). Il entend surveiller de plus près la structure des dépenses dans le cadre du projet de budget pour l'exercice 2008/09.**

Installations et infrastructures

(En dollars des États-Unis)

	2005/06	2006/07	2007/08 ^a
Crédits	74 652 100	43 087 400	70 731 200
Dépenses	77 537 500	57 758 400 ^b	Non disponible
Solde inutilisé	2 885 400	14 671 000 ^b	Non disponible

^a Proposition.

^b Estimations.

46. Le tableau ci-dessus montre que la Mission prévoit une augmentation notable des dépenses par rapport aux crédits inscrits au budget de l'exercice 2006/07. En réponse à sa question, le Comité consultatif a été informé que les dépenses liées aux travaux de construction, de transformation et d'amélioration des locaux et aux travaux d'entretien avaient augmenté, notamment en raison : a) d'activités touchant la réforme de la Police nationale, qui entraînent une augmentation du nombre de locaux partagés par la police des Nations Unies et la Police nationale; b) de la construction de modules de casernement en dur démontables à l'intention de deux

contingents actuellement hébergés dans des modules à parois souples; c) de l'ouverture de bureaux supplémentaires dans les régions à l'initiative des Sections de la justice et des affaires civiles; d) de travaux de construction, de transformation et d'amélioration de locaux désormais occupés par la Mission dans les quartiers de Cité Soleil et de Martissant afin d'améliorer la sécurité dans la capitale; e) de la nécessité de trouver de nouveaux locaux pour la Mission après la restitution de certains bâtiments aux autorités locales en application de l'accord sur le statut des forces. **Le Comité consultatif recommande d'approuver la proposition du Secrétaire général.**

Transmissions et informatique

47. Les prévisions de dépenses au titre des transmissions pour l'exercice 2007/08 représentent 28 259 800 dollars, soit une progression de 7 829 800 dollars (38,3 %) par rapport aux crédits ouverts pendant l'exercice 2006/07 (20 430 000 dollars). En ce qui concerne l'informatique, les prévisions de dépenses pour 2007/08, soit 6 952 600 dollars, font apparaître une augmentation de 2 273 700 dollars (48,6 %) par rapport aux crédits ouverts pendant l'exercice précédent (4 678 900 dollars). Le Comité consultatif a été informé que l'augmentation des ressources demandées au titre des transmissions s'explique principalement par le fait que des membres de la police des Nations Unies partageront 98 postes de police supplémentaires avec la Police nationale, ce qui portera le total à 148. Il faudra donc fournir des services de transmission supplémentaires, notamment des services de téléphonie et de transmission des données et du matériel pour les liaisons hertziennes numériques. L'augmentation tient aussi à la sous-traitance des services radiophoniques et de transmission indispensables au fonctionnement 24 heures sur 24, comme l'exigent les normes minimales de sécurité opérationnelle, de 13 centres de transmission répartis sur tout le territoire, contre quatre centres pendant l'exercice 2006/07. En ce qui concerne l'informatique, l'augmentation des ressources demandées est imputable à l'augmentation des effectifs civils et des effectifs de la police des Nations Unies, à l'augmentation du nombre de locaux que la police des Nations Unies partagera avec la Police nationale, aux services informatiques centralisés et au recrutement de vacataires sur le plan international.

Équipe Déontologie et discipline

48. L'Équipe Déontologie et discipline est dotée de sept postes temporaires (1 P-5, 2 P-4, 1 P-2, 1 poste d'agent du Service mobile, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national et 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national) et organise des séances de formation à l'intention de tout le personnel de la MINUSTAH. Le Comité consultatif a été informé, à sa demande, qu'en 2006, il y avait eu 23 affaires concernant des allégations d'exploitation et de violence sexuelles, c'est-à-dire des fautes graves relevant de la catégorie I. Le Bureau des services de contrôle interne avait achevé son enquête sur six d'entre elles mais n'avait pas encore publié son rapport au moment où le Comité s'est réuni; une enquête était en cours dans cinq autres cas, quatre affaires avaient été classées sans suite faute d'éléments de preuve, et les autres affaires avaient été portées à l'attention des gouvernements fournissant des contingents puisqu'elles mettaient en cause des militaires.

Projets à effet rapide

49. Un montant de 2 millions de dollars est inscrit au projet de budget pour l'exercice 2007/08 pour les projets à effet rapide. Le Comité consultatif note que la Mission demande des fonds à cet effet pour la quatrième année consécutive. Les dépenses engagées pendant l'exercice en cours dans le cadre des projets à effet rapide ont atteint 1 868 938 dollars au 31 mars 2007. La Mission, des organisations non gouvernementales internationales et nationales et la société civile ont ainsi consacré 262 128 dollars, 101 400 dollars et 236 123 dollars, respectivement, à des projets dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de l'enseignement, de la santé et des infrastructures, tandis que le Gouvernement haïtien a reçu 1 269 286 dollars en sa qualité d'agent d'exécution de la Mission. La plupart des projets consistent à fournir un financement au Gouvernement dans le cadre de programmes de remise en état et de reconstruction de postes de police, de prisons, de bâtiments municipaux, d'hôpitaux, d'écoles et de tribunaux, ainsi que dans le cadre de l'organisation de séminaires et de l'achat de matériel.

50. Trois projets engagés pendant l'exercice 2004/05 n'ont pas été menés à bien. Ils devaient être exécutés par l'Institut du bien-être social et de recherche (IBESR), organisation non gouvernementale locale, un hôpital public à Port-au-Prince et la Police nationale. La Mission a officiellement invité ses agents d'exécution à restituer les fonds non dépensés dans des lettres qu'elle leur a envoyées en décembre 2006 et en janvier et février 2007. L'IBESR a officiellement répondu qu'il restituerait le montant non dépensé, mais ni l'hôpital public ni la Police nationale n'ont encore fait connaître leur réponse.

51. Le Comité consultatif estime qu'une analyse des résultats obtenus au titre des projets à effet rapide devrait être communiquée dans le cadre des prochains budgets.

4. Questions diverses

Désarmement, démobilisation et réintégration

52. Le Comité consultatif a été informé que les hypothèses de planification pour le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration s'étaient révélées erronées, puisqu'elles prévoyaient une opération de désarmement traditionnelle à grande échelle qui aurait permis de toucher jusqu'à 6 000 personnes ayant appartenu aux forces militaires haïtiennes. La Mission s'est heurtée à des problèmes de sécurité liés à des gangs urbains fortement décentralisés, dont la plupart des membres poursuivent des visées criminelles plutôt que politiques. Elle s'attache désormais à établir un programme à deux volets, qui complète ses activités de maintien de l'ordre d'une part et encourage des politiques de lutte contre la violence adaptées aux conditions locales, de l'autre. La création par le Gouvernement d'une Commission nationale chargée du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration en août 2006 a également représenté un important pas en avant. La Mission a aidé le Programme des Nations Unies pour le développement à créer sept comités locaux de prévention de la violence et de développement dans les quartiers où la situation est la plus tendue. Ces trois derniers mois, des opérations de sécurité énergiques ont permis d'obtenir la restitution librement consentie de 104 armes à la Commission nationale et d'identifier 232 personnes qui pourraient bénéficier du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

V. Conclusion

53. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUSTAH pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 sont indiquées au paragraphe 26 du rapport sur l'exécution du budget de la Mission (A/61/741). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé d'un montant de 36 851 900 dollars, ainsi que les recettes et ajustements d'un montant de 14 506 000 dollars, pour l'exercice clos le 30 juin 2006 soient portés au crédit des États Membres selon des modalités qui seront fixées par l'Assemblée.**

54. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUSTAH pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 sont indiquées au paragraphe 96 du rapport sur le projet de budget (A/61/869). **Compte tenu des observations formulées plus haut, le Comité consultatif recommande que le montant estimatif de 537 664 300 dollars soit ramené à 535 372 800 dollars pour le fonctionnement de la Mission pendant la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.**

Documentation

- Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (A/61/741)
- Rapport du Secrétaire général sur le projet de budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (A/61/869)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 (A/60/869)
- Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (S/2006/1003)
- Résolutions 60/18 B et 61/264 de l'Assemblée générale
- Résolutions 1542 (2004), 1608 (2005), 1658 (2006), 1702 (2006) et 1743 (2007) du Conseil de sécurité
- Aperçu général du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies : exécution des budgets de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 et budgets pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (A/61/786)
- Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 et rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies [A/61/5 (vol. II)]

Annexe I

Dépenses engagées par la MINUSTAH et dépenses prévues pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1 ^{er} juillet 2006-30 avril 2007			Dépenses prévues du 1 ^{er} mai au 30 juin 2007				Explication de l'écart
	Montant alloué (1)	Total des dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)	Dépenses (4)	Total des dépenses (5) = (2) + (4)	Montant estimatif du solde inutilisé au 30 juin 2007 (6) = (1) - (5)	Écart (en pourcentage) (7) = (6)/(1)	
Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	–	–	–	–	–	–	–	
Contingents	191 211,9	163 192,3	28 019,6	7 533,2	170 725,5	20 486,4	10,7	Les dépenses ont été revues à la baisse principalement à cause de la baisse des effectifs militaires moyens (6 720 hommes alors que 7 350 hommes avaient été prévus dans le budget) suite à la décision prise par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1702 (2006) de ramener l'effectif militaire de 7 500 hommes à 7 200.
Police des Nations Unies	47 836,6	36 408,1	11 428,5	7 985,5	44 393,6	3 443,0	7,2	Les dépenses ont été revues à la baisse principalement à cause de la baisse des effectifs moyens de la police (727 hommes alors que le budget en prévoyait 807).
Unités de police constituées	26 967,7	26 554,3	413,5	1 106,0	27 660,3	(692,5)	(2,6)	Les dépenses ont été revues à la hausse principalement en raison du déploiement intégral des unités de police constituées, alors qu'un taux d'abattement de 2 % pour déploiement différé avait été prévu dans le budget.
Total partiel	266 016,2	226 154,7	39 861,5	16 624,7	242 779,4	23 236,8	8,7	

	<i>1^{er} juillet 2006-30 avril 2007</i>			<i>Dépenses prévues du 1^{er} mai au 30 juin 2007</i>				<i>Explication de l'écart</i>
	<i>Montant alloué (1)</i>	<i>Total des dépenses (2)</i>	<i>Solde inutilisé (3) = (1) - (2)</i>	<i>Dépenses (4)</i>	<i>Total des dépenses (5) = (2) + (4)</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé au 30 juin 2007 (6) = (1) - (5)</i>	<i>Écart (en pourcentage) (7) = (6)/(1)</i>	
Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	77 031,1	57 091,5	19 939,6	11 646,0	68 737,5	8 293,6	10,8	Les dépenses ont été revues à la baisse principalement parce que le pourcentage de postes vacants a été plus élevé que celui prévu dans le budget (14 % contre 10 %).
Personnel recruté sur le plan national	15 500,2	11 714,8	3 785,5	2 394,0	14 108,8	1 391,5	9,0	Les dépenses ont été revues à la baisse principalement parce que le pourcentage de postes vacants s'est élevé à 47 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national, alors que le budget prévoyait un taux de 25 %, et à 33 % pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national, contre un taux de 5 % prévu dans le budget.
Volontaires des Nations Unies	7 457,3	7 083,4	373,9	1 258,8	8 342,2	(884,9)	(11,9)	Les dépenses ont été revues à la hausse en raison de l'augmentation de l'allocation de prédépart, de la prime d'installation, de l'indemnité de réinstallation et de l'assurance maladie.
Total partiel	99 988,6	75 889,6	24 099,0	15 298,8	91 188,4	8 800,2	8,8	
Dépenses opérationnelles								
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 493,6	2 210,9	282,7	282,0	2 492,9	0,7	0,0	
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—	—	—	
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—	—	—	
Consultants	84,5	84,4	0,1	—	84,4	0,1	0,1	

	<i>1^{er} juillet 2006-30 avril 2007</i>			<i>Dépenses prévues du 1^{er} mai au 30 juin 2007</i>				<i>Explication de l'écart</i>
	<i>Montant alloué (1)</i>	<i>Total des dépenses (2)</i>	<i>Solde inutilisé (3) = (1) - (2)</i>	<i>Dépenses (4)</i>	<i>Total des dépenses (5) = (2) + (4)</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé au 30 juin 2007 (6) = (1) - (5)</i>	<i>Écart (en pourcentage) (7) = (6)/(1)</i>	
Voyages	969,5	965,4	4,1	207,6	1 173,0	(203,5)	(21,0)	Les dépenses ont été revues à la hausse principalement en raison de l'augmentation du nombre de voyages entrepris dans la zone de la Mission par la police des Nations Unies afin de vérifier les antécédents des membres de la police nationale.
Installations et infrastructures	43 087,4	52 875,4	(9 788,0)	4 883,0	57 758,4	(14 671,0)	(34,0)	Les dépenses ont été revues à la hausse principalement en raison des coûts élevés des services de ramassage des ordures, des travaux de construction et de l'électricité.
Transports terrestres	8 563,2	7 418,9	1 144,3	1 153,0	8 571,9	(8,7)	(0,1)	Les dépenses ont été revues à la hausse principalement par suite de l'achat de camions de pompiers non prévus au budget, afin de permettre aux aérodromes de la MINUSTAH de poursuivre leurs activités et d'être conformes aux normes internationales.
Transports aériens	25 378,4	13 047,3	12 331,1	4 479,0	17 526,3	7 852,1	30,9	Le solde inutilisé s'explique principalement par le retard pris dans la mise en place des moyens de sauvetage et de lutte contre l'incendie par suite de problèmes techniques.
Transports maritimes ou fluviaux	192,0	109,9	82,1	55,0	164,9	27,1	14,1	Le solde inutilisé s'explique principalement par des opérations de transport côtier d'un volume moindre que prévu.
Transmissions	20 430,0	13 135,5	7 294,5	6 080,7	19 216,2	1 213,8	5,9	Les dépenses ont été revues à la baisse principalement en raison de remboursements moindres que prévu au titre du soutien logistique autonome du fait de la diminution des effectifs militaires moyens.
Informatique	4 678,9	4 242,2	436,7	733,8	4 976,0	(297,1)	(6,3)	Les dépenses ont été revues à la hausse principalement à cause du recrutement sur le plan international d'un plus grand nombre de

	<i>1^{er} juillet 2006-30 avril 2007</i>			<i>Dépenses prévues du 1^{er} mai au 30 juin 2007</i>				<i>Explication de l'écart</i>
	<i>Montant alloué (1)</i>	<i>Total des dépenses (2)</i>	<i>Solde inutilisé (3) = (1) - (2)</i>	<i>Dépenses (4)</i>	<i>Total des dépenses (5) = (2) + (4)</i>	<i>Montant estimatif du solde inutilisé au 30 juin 2007 (6) = (1) - (5)</i>	<i>Écart (en pourcentage) (7) = (6)/(1)</i>	
Services médicaux	6 079,4	4 980,4	1 099,0	–	4 980,4	1 099,0	18,1	vacataires. Les dépenses ont été revues à la baisse principalement parce que le coût du matériel médical a été moindre que prévu et que les remboursements au titre du soutien logistique autonome n'ont pas été aussi élevés que prévu du fait de la diminution des effectifs militaires moyens.
Matériel spécial	3 788,3	3 144,4	643,9	–	3 144,4	643,9	17,0	Les dépenses ont été revues à la baisse principalement en raison de remboursements moindres que prévu au titre du soutien logistique autonome du fait de la diminution des effectifs militaires moyens.
Fournitures, services et matériel divers	5 427,1	2 420,5	3 006,6	303,0	2 723,5	2 703,6	49,8	Le solde inutilisé s'explique principalement par la réorientation du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration qui tente de désamorcer la violence à l'échelon local, au lieu de viser à désarmer un nombre donné de membres de gangs.
Projets à effet rapide	2 030,0	1 889,0	141,0	141,0	2 030,0	(0,0)	(0,0)	
Total partiel	123 202,3	106 524,2	16 678,1	18 318,1	124 842,3	(1 640,0)	(1,3)	
Total brut	489 207,1	408 568,4	80 638,7	50 241,6	458 810,0	30 397,1	6,2	
Recettes provenant des contributions du personnel	9 398,7	6 553,1	2 845,6	1 183,2	7 736,3	1 662,4	17,7	
Total net	479 808,4	402 015,4	77 793,0	49 058,4	451 073,8	28 734,6	6,0	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–	–	–	
Total	489 207,1	408 568,4	80 638,7	50 241,6	458 810,0	30 397,1	6,2	

Annexe II

Récapitulatif des changements proposés au tableau d'effectifs de la MINUSTAH pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

Bureau/section/groupe	Nombre	Classe	Description	Observations
Direction exécutive et administration				
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	- 1	P-5	Spécialiste des affaires politiques	Poste cédé à la Cellule d'analyse conjointe de la Mission
	- 1	P-3	Analyste	Poste cédé à la Cellule d'analyse conjointe de la Mission
	- 1	GS (AC)	Assistant administratif	Poste cédé à la Cellule d'analyse conjointe de la Mission
	<u>- 3</u>			
Bureau du Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général	+ 1	D-2	Coordonnateur du Groupe de travail sur l'état de droit	Nouveau poste
Composante 1 : développement de la démocratie et consolidation de l'autorité de l'État				
Division des affaires politiques et de la planification	+ 2	P-5	1 assistant spécial auprès du Président, 1 conseiller auprès du Président sur les questions de sécurité	Nouveaux postes
	- 1	AN	Interprète/traducteur	Poste supprimé pour créer un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	+ 1	GSN	Chauffeur/commis	Nouveau poste
	<u>+ 2</u>			
Section des affaires civiles	- 2	SM	Assistants administratifs	Postes supprimés pour créer 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national
	+ 12	AN	Spécialistes des questions politiques recrutés sur le plan national	Nouveaux postes
	+ 1	VNU	Spécialiste des douanes	Nouveau poste
	<u>+ 11</u>			

<i>Bureau/section/groupe</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Observations</i>
Bureau de la communication et de l'information	- 1	P-3	Fonctionnaire de l'information	Poste supprimé pour créer un poste d'agent du Service mobile
	+ 1	SM	Ingénieur des communications	Nouveau poste
	+ 2	AN	Rédacteurs en chef radio	Nouveaux postes
	+ 11	GSN	5 journalistes de radio, 2 chercheurs radio, 2 techniciens radio, 2 techniciens des transmissions pour les centres multimédias	Nouveaux postes
	<hr/>			
	+ 13			
	<hr/>			
Section de l'assistance électorale	- 1	P-4	Spécialiste des opérations électorales	Poste supprimé
	- 2	P-3	1 fonctionnaire des finances et 1 coordonnateur régional	Postes supprimés
	+ 7	AN	Coordonnateurs de circonscription	Nouveaux postes, en remplacement de postes de VNU
	<hr/>			
	- 13	VNU	Coordonnateurs de circonscription	Postes supprimés
	<hr/>			
	- 9			
	<hr/>			

Composante 2 : sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit

Bureau du chef de la police	+ 1	D-1	Chef adjoint de la police chargé du développement	Nouveau poste
	+ 1	SM	Assistant administratif (auprès du nouveau chef adjoint)	Nouveau poste
	+ 20	GSN	10 assistants à la saisie, 5 techniciens des communications, 4 assistants administratifs, 1 chauffeur	Nouveaux postes
	+ 22	VNU	1 spécialiste de la planification des projets, 1 coordonnateur de projets, 1 architecte, 1 ingénieur de travaux publics et bâtiments, 1 ingénieur chargé de l'entretien, 2 spécialistes de la logistique, 2 spécialistes des achats, 2 spécialistes des approvisionnements, 1 ingénieur radio, 1 ingénieur en téléphonie, 1 ingénieur spécialiste des liaisons hertziennes, 1 fonctionnaire du budget, 1 comptable, 1 fonctionnaire des finances, 1 auditeur interne, 2 administrateurs du personnel, 2 juristes	Nouveaux postes
	<hr/>			
	+ 44			
	<hr/>			

<i>Bureau/section/groupe</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Observations</i>
Cellule d'analyse conjointe de la Mission	+ 1	P-5	Spécialiste des questions politiques	Poste pris au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général
	+ 1	P-3	Analyste	Poste pris au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général
	+ 1	GS (AC)	Assistant administratif	Poste pris au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général
	+ 1	VNU	Spécialiste de l'information	Nouveau poste
	<u>+ 4</u>			
Centre d'opérations civilo-militaire	+ 1	P-5	Spécialiste des opérations	Nouveau poste
	+ 4	P-3	Spécialistes des opérations	Nouveaux postes
	<u>+ 5</u>			
Section des affaires juridiques	+ 1	P-3	Juriste	Poste reclassé (d'AN à P-3)
	- 1	AN	Juriste	Poste reclassé (d'AN à P-3)
	<u>—</u>			
Section de la justice	+ 2	P-5	Spécialistes principaux des affaires judiciaires	Nouveaux postes
	+ 3	P-3	Spécialistes des affaires judiciaires	Nouveaux postes
	+ 2	VNU	2 spécialistes des affaires judiciaires pour les bureaux de Saint-Marc et de la Miragoâne	Nouveaux postes
	<u>+ 7</u>			
Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	- 1	P-3	Spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion	Poste déclassé de P-3 à P-2
	+ 1	P-2	Spécialiste des opérations	Poste déclassé de P-3 à P-2
	+ 6	AN	Spécialistes du développement local	Nouveaux postes, en remplacement de postes de VNU
	- 6	VNU	Spécialistes du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	Postes supprimés
	<u>—</u>			

<i>Bureau/section/groupe</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Observations</i>
Composante 3 : droits de l'homme				
Section des droits de l'homme	+ 1	P-4	Spécialiste des enquêtes sur les violations des droits de l'homme	Nouveau poste
	+ 1	P-3	Spécialiste des enquêtes sur les violations des droits de l'homme	Nouveau poste
	+ 1	VNU	Spécialiste des enquêtes sur les violations des droits de l'homme	Nouveau poste
	<u>+ 3</u>			
Groupe de l'égalité des sexes	+ 1	VNU	Spécialiste du renforcement des capacités	Nouveau poste
Composante 4 : coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement				
Section de la coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement	+ 7	AN	Spécialistes de la coordination de l'action humanitaire et du développement	Nouveaux postes
	+ 2	GSN	Assistants administratifs	Nouveaux postes
	<u>+ 9</u>			
Composante 5 : appui				
Section de la sécurité	+ 1	P-4	Agent de sécurité	Nouveau poste
	+ 1	P-2	Agent de sécurité	Nouveau poste
	+ 2	SM	Agents de sécurité	Nouveaux postes
	+ 50	GSN	Gardes	Nouveaux postes
	<u>+ 54</u>			
Bureau du chef de l'administration	+ 1	SM	Assistant (budget)	Nouveau poste
	+ 1	GSN	Assistant administratif	Nouveau poste
	+ 1	VNU	Assistant juridique	Nouveau poste
	<u>+ 3</u>			
Bureau du chef des services administratifs	+ 1	VNU	Conseiller du personnel	Nouveau poste
Section des finances	+ 1	P-3	Caissier principal	Nouveau poste
	+ 1	SM	Assistant (finances)	Nouveau poste
	+ 3	GSN	Assistants (finances)	Nouveaux postes
	<u>+ 5</u>			

<i>Bureau/section/groupe</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Observations</i>
Section du personnel	+ 4	SM	Assistants chargés des ressources humaines	Nouveaux postes
Section des achats	- 2	P-3	Fonctionnaires chargés des achats	Postes déclassés de P-3 à SM
	+ 4	SM	Assistants aux achats	2 nouveaux postes, 2 postes déclassés de P-3 à SM
	<u>+ 2</u>			
Section des services généraux	+ 2	SM	1 assistant à la cession du matériel, 1 chef de l'appui linguistique	Nouveaux postes
	+ 5	GSN	1 assistant à la cession du matériel, 3 assistants aux dépôts régionaux, 1 assistant aux dossiers et aux archives	Nouveaux postes
	+ 2	VNU	1 assistant à la cession du matériel, 1 assistant de gestion de l'information	Nouveaux postes
	<u>+ 9</u>			
Section des services médicaux	- 3	AN	Médecins	Postes supprimés
	+ 2	GSN	1 infirmier, 1 ambulancier	Nouveaux postes
	+ 6	VNU	3 infirmiers, 3 médecins	3 nouveaux postes, 3 postes en remplacement de postes d'administrateur recruté sur le plan national
	<u>+ 5</u>			
Section du contrôle des mouvements	+ 2	SM	Assistants au contrôle des mouvements	Nouveaux postes
	+ 22	GSN	Spécialistes régionaux du service des passagers et de la manutention	Nouveaux postes
	+ 2	VNU	Assistants au contrôle des mouvements	Nouveaux postes
	<u>+ 26</u>			
Section du génie	+ 2	SM	Ingénieurs coordonnateurs régionaux	Nouveaux postes
	+ 5	VNU	Assistants du génie	Nouveaux postes
	<u>+ 7</u>			

<i>Bureau/section/groupe</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Observations</i>
Section des communications et des services informatiques	+ 4	SM	1 spécialiste de la sécurité informatique, 1 responsable des programmes d'information à l'intention des médias, 1 assistant (budget)/agent demandeur, 1 assistant magasinier	Nouveaux postes
	+ 21	GSN	17 techniciens en télécommunications (6 câbleurs, 2 installateurs, 2 spécialistes des transmissions par satellite/visioconférence, 2 spécialistes des radiocommunications, 1 technicien (téléphone) et 4 spécialistes des liaisons hertziennes), 4 spécialistes des médias/relations publiques	Nouveaux postes
	+ 13	VNU	9 techniciens en télécommunications (2 câbleurs, 1 installateur, 3 spécialistes des transmissions par satellite/visioconférence, 1 spécialiste des radiocommunications, 2 spécialistes des liaisons hertziennes), 1 assistant à la sécurité informatique, 2 spécialistes des médias/relations publiques, 1 assistant magasinier	Nouveaux postes
	<u>+ 38</u>			
Section des transports	+ 1	SM	Assistant (budget/contrôle du matériel)	Nouveau poste
	+ 29	GSN	22 mécaniciens auto, 7 chauffeurs	Nouveaux postes
	<u>+ 30</u>			
Totaux partiels	+ 37		Postes de fonctionnaire recruté sur le plan international	
	+ 196		Postes de fonctionnaire recruté sur le plan national	
	+ 39	VNU		
Total	<u><u>+ 272</u></u>		postes	

* Abréviations : AC : Autres classes; AN : Administrateur recruté sur le plan national; GS : Agent des services généraux; GSN : Agent des services généraux recruté sur le plan national; SM : Service mobile; VNU : Volontaire des Nations Unies.